



# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

LG/2020/05/171



Nous

LUG Light Factory Sp. z o.o.  
Gorzowska 11  
65-127 Zielona Góra, Pologne

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit

Dénomination	PURELIGHT LUG FLOW
Groupe	Luminaires UV-C
Numéro d'usine	ANNEXE

est en conformité avec les dispositions des lois suivantes:

Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant l'harmonisation des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique (JO L 96 du 29.03.2014, p.79).

Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la mise à disposition sur le marché de matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension (JO L 96 du 29.03.2014, p.357)

Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (Journal officiel de l'UE L 174 du 01.07.2011, p.88, tel que modifié).

Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie (JO L 285 du 31.10.2009, p. 1, telle que modifiée).

Directive 2006/25/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2006 concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques (rayonnements optiques artificiels) (dix-neuvième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE)

Règlement (UE) 2019/2020 de la Commission du 1er octobre 2019 établissant des exigences d'écoconception pour les sources lumineuses et les appareillages de commande séparés en application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant les règlements (CE) n° 244/2009, (CE) n° 245/2009 et (UE) n° 1194/2012 de la Commission

et les normes harmonisées suivantes:

PN-EN 60598-1:2015-04	PN-EN IEC 63000:2019-01
EN 60598-2-1:1989	PN-EN 62471:2010
PN-EN IEC 55015:2019-11	PN-EN 60598-1:2015-04/A1:2018-04
PN-EN IEC 55015:2019-11/A11:2020-07	PN-EN-ISO-15858:2016
PN-EN 61547:2009	IEC-60335-2-65:2002/AMD2:2015
PN-EN 61000-3-2:2019-14	PN-EN 60335-2-65:2004+A11:2012
PN-EN 61000-3-3:2013-10	



# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

LG/2020/05/171



LUG Light Factory Sp. z o.o.  
Kierownik Laboratorium/Laboratory Manager

*mgr inż. Marcin Białas*

Publié par

DYREKTOR  
DS. TECHNICZNYCH

*mgr inż. Mariusz Ejsmont*

Signature de la personne autorisée



# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

LG/2020/05/171



## ANNEXE

### Numéros d'usine

---

170020.1021.610	170020.1051.610	170020.1021.611	170020.1051.611
170021.1021.610	170021.1051.610	170021.1021.611	170021.1051.611
170020.1071.610	170020.1061.610	170020.1071.611	170020.1061.611
170021.1071.610	170021.1061.610	170021.1071.611	170021.1061.611

### Numéros de fabricant d'accessoires

---

150251.01084	150250.01108	-	-
--------------	--------------	---	---

Cette déclaration est valable pour tous les numéros de série produites sous le symbole usine donnée.